

L'ALTERNATIVE

Toute l'actualité | Vos idées | Nos propositions



Spa: ville pilote

Spa devient une ville pilote pour la formation du personnel aux métiers du patrimoine, une initiative lancée par **Paul MORDAN** et officialisée par la Ministre De Bue qui l'a confirmé au Parlement wallon.

Nous contacter?

Vous pouvez nous contacter et envoyer vos remarques et vos questions par mail: fabienndorval@outlook.fr, via facebook ou au 0494/82.66.90

Merci de votre soutien

Vous êtes de plus en plus nombreux. Ses à nous soutenir & à nous encourager. Vos encouragements tant moraux que financiers sont le ciment sans lesquels tout cela ne serait pas possible. Alors, en cette période de Noël & d'année nouvelle, nous tenons à vous dire merci. merci d'être vous et Bonne Année !"

Au nom de toute l'équipe, **Fabienne Dorval**. Présidente



Le débat démocratique s'inscrit-il encore bien dans l'espace qui lui est dévolu : le Conseil communal ? Tout conduit à en douter. La dernière mode en termes de démocratie manquée, c'est : « Je vous répondrai par écrit », confisquant de la sorte la réponse publique et la contre-argumentation conséquente. Devons-nous accepter que les finances de 10 000 habitants, au bord du gouffre et gérées par 7 personnes uniquement, ne souffrent pas d'explications franches devant les citoyens ? Que les échevins en mal de connaissance de leurs dossiers repoussent ainsi les questions embarrassantes ? Qu'on encommissionne les sujets pour ne pas avoir à en parler publiquement ? C'est trop facile. Anatomie d'un Conseil communal où la bourgmestre coupe le micro des conseillers de l'opposition pour les faire taire, se moque de leurs propos (du « pathos »), avoue préférer nouer des liens avec Bath en Angleterre plutôt qu'avec le Cameroun « parce que c'est plus chic » et finit par perdre ses nerfs. Sacrée soirée... !

Si la plate-forme de concertation entre les commerçants, le Collège, les banquiers, la Région wallonne et la Province avait été créée à la demande d'A+ au mois d'octobre, la rue Servais n'aurait certainement pas été fermée au mois de décembre.

C'est toujours un peu surréaliste de déposer des points au Conseil communal, d'en écouter la lecture, plein d'espoir, puis de voir tomber le couperet : refusé. C'est ce qu'il est arrivé à deux reprises à **Paul MORDAN**, qui a déposé au mois d'octobre un point intitulé « Création d'une cellule de crise », laquelle demandait de mettre autour d'une table les acteurs susceptibles d'apporter des solutions aux commerçants en difficulté à cause de la Covid et des travaux, point qui a été refusé au motif qu'une cellule de crise, c'est un organe officiel avec des règles bien précises. On est donc dans le jugement sur la forme et non sur le fond et on zappe au passage la réflexion sur les difficultés des commerçants. D'accord. Leçon retenue. **Paul MORDAN** revient le mois suivant, en novembre, avec le même point intitulé cette fois « Création d'une plate-forme », copié-collé du précédent. Refusé. Motif : il existe déjà un poste de chargée de la communication à l'administration communale ; cette personne gère la redynamisation commerciale etc. Notons que sa charge n'implique pas de réunir les acteurs économiques et financiers communaux, régionaux, provinciaux, ce qui réduit considérablement le levier qu'aurait pu prendre une plate-forme bien pensée. Notons aussi que les acteurs réunis auraient alors été davantage attentifs aux doléances des commerçants de la rue Servais auxquels on a servi des discours discordants sur la fermeture de leur rue, prévue normalement en janvier 2021 ; nous sommes en décembre, mois des achats de fêtes : elle est déjà fermée. Poursuivons : nous voici donc au Conseil communal de décembre, et ô surprise... que nous sort la majorité ? Un nouveau point intitulé « Création d'une task-force de soutien aux commerçants », copiée-collée d'une motion de Theux, présentant toutes les caractéristiques de celle d'A+, la culture et le social en plus ! Ce qui nous a été refusé deux fois (parce que provenant de l'opposition) et qui a été taxé d'irréaliste est devenu brusquement acceptable : il suffisait d'en changer l'étiquette et l'emballage... (C'est marrant, il s'est passé exactement la même chose à Theux...) L'adage « Jamais deux sans trois » dit vrai, cependant : elle n'a pu être adoptée, présentant un vice de procédure découvert en séance publique. Si on avait adhéré à celle d'Alternative-plus depuis octobre, bien des choses auraient pu bouger pour venir en aide aux secteurs commercial, culturel, et économique en général. Et la rue Servais serait sûrement encore ouverte en ce mois providentiel pour les commerçants.

Perrette et le pot au lait ou la fable du budget 2021

Arnaud FAGARD s'est inquiété que le Collège prévoie un déficit supérieur de 1.800.000€ pour 2022, 2023 et 2024 sans même tenir compte de l'impact de la Covid-19 sur l'additionnel aux impôts des personnes physiques en 2022, et sans tenir compte de l'augmentation des coûts de la piscine à l'horizon 2023. Cette situation est d'autant plus surprenante que notre ville a la chance de bénéficier d'une manne importante venant de son patrimoine (Spa Monopole, casino, locations...) qui dégage un surplus de 5,2 millions. La situation actuelle ne permet donc pas de diminuer la pression fiscale sur les Spadois(es) qui ont vu leur fiscalité augmenter de 6% à 7,5% depuis 2013. Le budget extraordinaire n'est toujours pas pluriannuel, ce qui limite la vision à long terme des investissements et oblige le Collège à travailler « à la petite semaine », ce qu'on ne peut qualifier de gestion de bon père de famille. Ce budget exagérément optimiste est voué à l'échec et n'offre que peu de nouveautés. Beaucoup de projections de dépenses ont été faites, sans que l'on sache si les rentrées seront à la hauteur. **Frank GAZZARD** a rappelé l'offre d'A+ de travailler ensemble, majorité-opposition, sur le budget, une démarche transparente et démocratique immédiatement repoussée par la bourgmestre : « Le budget est un acte politique ! » (Avec nos sous, toutefois...) Les demandes d'explications d'**Arnaud FAGARD** à propos de points précis ont également été mises à la trappe par la réponse désormais automatique de l'échevine des Finances désemparée: « Je vous répondrai par écrit ». Le citoyen, qui est finalement le payeur dans l'histoire, n'a pas droit aux explications.

Le village de vacances de Mambaye : nouveau pied-de-nez aux riverains

L'étude de mobilité dans la rue de Barisart et les quartiers proches, promise pour 2021, ne figure pourtant pas dans ce budget-ci ; elle sera seulement inscrite dans celui de 2022, un comble alors que les études d'incidences se rapprochent et qu'au train où vont les choses, les travaux pourraient démarrer avant que rien n'ait été pensé au niveau du trafic. La majorité met de nouveau la charrue avant les bœufs, sans écouter les plaintes de ses citoyens. (**Arnaud FAGARD**)

Pendant ce temps, le Golf Hôtel... (suite)

Alternative-plus avait plaidé au cours de conseils communaux et commissions successifs pour que les façades du Golf Hôtel de Balmoral soit conservées par épinglage, une technique qui permet de sauver des éléments patrimoniaux, classés ou de valeur esthétique et architecturale reconnue, et de remonter des structures sécurisées le plus haut possible, le reste étant alors reconstruit. **Frank GAZZARD** a déposé un point au Conseil communal pour garder la façade avant, lequel a encore été rejeté, pour raisons financières cette fois: trop cher. Le hic n°1, c'est que l'échevin des Travaux admet qu'il n'a consulté qu'une seule firme spécialisée dans ce type d'entreprise et qu'il n'a donc reçu qu'un seul prix, ce qui n'est pas conforme aux procédures et n'est pas du tout représentatif ; le hic n°2, c'est que le Golf Hôtel n'appartient pas à la Ville de Spa... Le risque est grand, en cas de démolition, option retenue jusqu'à présent par la majorité, de se retrouver bientôt en justice pour abus de bien privé.

Les violences faites aux femmes, ce n'est pas (une fois de plus) un sujet d'actualité.

Le règlement du Conseil communal définit cependant avec beaucoup de précision la «question d'actualité»: pour qu'elle le soit, il faut qu'il se soit passé un fait nouveau entre ce conseil-ci et le précédent; et, justement, le 25 novembre, qu'a-t-on commémoré ? La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. **Mélissa LEEMANS** a donc tenté de poser une question sur le sujet, rappelant le point déposé en mai par Alternative-plus sur les violences faites aux femmes et demandant quel était le bilan des mesures prises alors. Réponse de l'échevin des Affaires sociales: «Ce n'est pas une question d'actualité, je vous répondrai par écrit». Soyons clairs: il n'y a pas d'actualité qui tienne pour les sévices infligés à nos consoeurs, et il est indécent de mettre en berne les drapeaux communaux si c'est pour refuser ensuite de traiter cette question de vie ou de mort. Par rapport à la gravité des faits, c'est proprement du mépris. Ce ne sont pas les belles paroles qui sauveront des vies mais les actes. La question de **Mélissa LEEMANS** devait être entendue et recevoir réponse. Doit-on comprendre qu'une fois de plus, rien n'a été fait pour prévenir les drames et soulager les victimes? Que les liens avec les secteurs de l'éducation n'ont toujours pas été lancés ? Doit-on rappeler au Collège que sa mission est une mission d'exécution des décisions prises en Conseil? Et allons-nous supporter encore longtemps cette réponse toute faite, préparée d'avance et antidémocratique: «Je vous répondrai par écrit»? Quand? Et qui saura la réponse? Personne, sauf Mélissa. Bref, les seules actions probables d'aide aux victimes risquent bien de se limiter à la mise en berne du drapeau chaque année (dans les règles, alors: avec un ruban noir en signe de deuil).

La politique du logement: une affaire de contrôle uniquement ?

Frank GAZZARD a déploré que la déclaration de politique du logement se résume à quelques lignes dans la déclaration de politique communale et que le Conseil n'ait jamais reçu le procès-verbal de la réunion annuelle de concertation entre les représentants du Collège communal, du Centre public d'Action sociale, de toute société de logement de service public qui dessert la commune et de tout

Vides depuis 4 ans

Les deux appartements et le studio du CPAS, rue Auguste Laporte, n'ont jamais été mis en location depuis 2016 à cause de travaux secondaires toujours pas effectués. Si on estime le loyer à 350€ par logement, ça fait... (je vous laisse faire le compte) énormément d'argent perdu. (**Arnaud FAGARD**)

Parking

Le parking récemment asphalté devant le Radisson n'est pourtant qu'un parking provisoire qui devra être réaménagé lors de la rénovation de la place Royale ; des travaux inutiles donc? (**Philippe HOURLAY**)

Plateforme

Une start-up spadoise de commerce en ligne qui pourrait promouvoir le commerce à Spa et dans d'autres communes va recevoir 2 500€ pour son lancement.

Étrennes

Frank GAZZARD a proposé que les étrennes des éboueurs puissent être envoyées sous forme de dons sur le compte de l'Amicale des employés d'Intradel, la collecte étant interdite cette année.

organisme qui participe à la politique locale du logement ; ces organismes ne se sont plus réunis depuis 2013 en dépit du règlement qui prévoit une réunion par an. Sans déclaration de politique du logement sérieuse, sans réunions de concertation, comment imaginer des perspectives inventives de logements décents pour tous, sociaux, intergénérationnels, accompagnés de structures adaptées aux publics cibles, intégrés dans des quartiers, réfléchis en termes de mixité ? L'échevin du Logement se défend en arguant d'une politique de contrôle active, politique qui devrait selon A+ arriver en deuxième position : d'abord créer un projet, ensuite le vérifier.

Une taxe kilométrique fort contestée

Claude BROUET s'est interrogé sur la pertinence d'une motion communale contre la taxe kilométrique pour se rendre à Bruxelles (1200€ en moyenne par an) alors que les partis wallons ont voté contre au Parlement. Il a demandé que cette motion portée par la majorité soit complétée afin de soutenir les Wallons qui ne disposent pas d'une alternative.

Salle de blocus: suite et fin?

Depuis juin 2019, **Arnaud WEBER** réclamait une salle de blocus pour les étudiants ; la réserve de la bibliothèque avait enfin été retenue en juin 2020, de 14h à 16h, puis abandonnée faute de ventilation, Covid oblige. Notre jeune conseiller n'a pas lâché prise et, à force d'insistance, est parvenu à faire bouger le Collège qui a enfin installé une salle de blocus équipée du wifi au 6 de la rue Hanster, depuis lundi 14 décembre, ouverte de 9h à 16h.

Chapiteau, boule de Noël & caillebotis

C'est l'histoire d'un chapiteau acheté 60 000€ l'été 2019 pour le club de pétanque, qui sera revendu à perte pour 30 ou 40 000€, le club ayant déménagé. Heureusement, le projet initial d'un boulo-drome à plus d'1 600 000€ avait été finalement écarté sous la pression d'A+...

Vous aimez aussi la superbe boule de Noël sur la place Royale ? C'est une création unique, originale et très chère dont la location (pour un an et pas plus...) s'élève à 8 312.70€. **Paul MORDAN** a tenté d'expliquer que, même si cette œuvre est admirable, voilà beaucoup d'argent qui aurait bien servi à recouvrir la place d'un caillebotis, les jours de marché et de brocante, pour faciliter la mobilité des camelots, des PMR et des mamans armées de poussettes dans ces fichus graviers, mais quand il a rappelé à la bourgmestre qu'elle avait promis d'y remédier, le 15 janvier 2020 devant la caméra de Vedia, elle lui a donné l'ordre de se taire.